



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 23 janvier 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 17 janvier 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41
Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents participant au vote : 33
Nombre de procurations : 3

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Nathalie KOENDERS		Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Christine MARTIN	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Jean-François DODET	Madame Céline TONOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Danielle JUBAN	Madame Brigitte POPARD	Madame Monique BAYARD
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Claire TOMASELLI	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Laurent GOBET	

Membres absents :

Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Antoine HOAREAU pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Madame Dominique BEGIN-CLAUDET	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Jean DUBUET	
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES

Organisation de la Voie des Talents filière numérique - Demande de subvention

L'association CREATIV'21 organise la 4^{ème} édition de "la Voie des Talents" les 13 et 14 février 2025 sur le campus de l'ESEO Dijon. Cette année, la filière numérique est à l'honneur.

Le concept "La Voie des Talents" entend répondre aux enjeux suivants :

- Faire connaître les métiers et les formations d'un ou plusieurs secteurs d'activités,
- Rendre les formations attractives et faire découvrir les parcours de formations possibles sur le territoire métropolitain,
- Faire prendre conscience aux jeunes et aux demandeurs d'emploi de leurs envies et de leurs atouts (compétences sociales, comportementales, aptitudes...),
- Relier ces atouts avec les exigences attendues par les professionnels et aux compétences nécessaires à l'exercice des métiers.

Dans un contexte où l'économie numérique se développe et se structure, la mauvaise connaissance des métiers qui la composent génère des problématiques de développement pour les entreprises et d'adaptation de l'offre de formation.

A ce titre, il s'agit de casser les représentations sur ces métiers et atténuer la divergence actuelle entre les attentes des publics (notamment des jeunes) et la réalité du monde du travail. La promotion des métiers est une des stratégies prioritaires pour la filière du numérique qui rencontre également des difficultés à attirer des profils féminins. En effet, la part des femmes exerçant un métier dit « cœur du numérique » est aujourd'hui inférieure à 25 %. Une pénurie de profils qui se constate malheureusement dès le choix de formation (secondaire ou post-bac).

Cet évènement organisé en lien avec NUMEUM BFC, la branche professionnelle du numérique en Bourgogne-Franche-Comté, est gratuit pour les visiteurs. Il cible spécifiquement les collégiens, les lycéens (et leurs familles), les demandeurs d'emplois mais également les prescripteurs au sens large. Environ 700 visiteurs sont attendus, un chiffre comparable à celui de la troisième édition en 2023, dédiée aux industries de la santé avec 604 visiteurs, et à celui de la deuxième édition en 2022, axée sur les métiers de bouche et l'hôtellerie-restauration, qui avait attiré 762 visiteurs.

Deux parcours ont été conçus : l'un axé sur le développement informatique et l'autre sur l'infrastructure réseau, avec pour fil conducteur la relation client. Ces parcours permettront aux participants de découvrir et de simuler les différents métiers de l'informatique à travers plusieurs étapes clés, allant de l'analyse des besoins au marketing, en passant par la conception, la gestion de projet, la qualité, l'administration réseau et la cybersécurité.

L'opération dispose d'un budget total de 101 221 € (détaillé dans la présentation en annexe). Ce budget est financé à 60% par le Fonds Social Européen (FSE+) dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale. Le FSE+ a pour vocation d'aider les personnes à trouver des emplois de meilleure qualité et d'offrir des perspectives professionnelles plus équitables à tous les citoyens de l'Union européenne.

CREATIV'21 qui assure le portage technique et le cofinancement pour le compte des partenaires sollicite une subvention de 20 000 € auprès de Dijon métropole.

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide :

- **d'attribuer** une subvention de 20 000 € à l'association CREATIV'21 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à prendre toute décision, et **à signer** tous actes et toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2025.

SCRUTIN

POUR : 32

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 4

DONT 3 PROCURATION(S)